

MAIRIE Mandres - sur - Vair

Bulletin d'info n° 26
Mai 2022

CANICULE

Compte-tenu du réchauffement climatique, les épisodes de fortes chaleurs et de canicule vont être de plus en plus nombreux.
Ayez les bons réflexes, dès les premières chaleurs.

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**

- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches
- Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr - #canicule

Quels sont les effets de la chaleur ?

- Crampes
- Fatigue inhabituelle
- Maux de tête
- Fièvre > 38°C
- Vertiges / Nausées
- Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents et de fortes fièvres, **appelez le 15.**

BON À SAVOIR

A partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

ALSH

L'accueil de loisirs sans hébergement se déroulera du 8 au 22 juillet 2022.
Il est ouvert aux enfants scolarisés dans le RPI du Vair et si des places restent disponibles, elles pourront être proposées aux enfants d'autres communes.

D'autre part, un projet jeunes participatif aura lieu du 4 au 13 juillet 2022.
Il est proposé aux jeunes de 15 à 25 ans.



**Tu as entre 15 et 25 ans et un peu de temps ?
Viens graffer à Mandres-Sur-Vair
pour embellir le préau de l'école !!**

**Réunion d'information au Centre Social la Toupie
le 27 Juin à 14h à l'Espace Jeunes**

**Inscriptions pour le projet auprès d'Aline: 07 81 41 32 22 ou
au secrétariat du Centre Social : 03 29 07 62 44**

LES DECHETS VERTS EN COLLECTIVITE

La tonte des espaces est une activité chronophage et productrice de déchets verts.

Premier principe : tondre à une hauteur de 5 cm minimum afin de limiter la quantité de résidus générés par la tonte.

Deuxième principe : utiliser une tondeuse mulching qui va couper plus finement qu'une tondeuse classique. Les résidus peuvent être laissés sur place.

C'est pourquoi le conseil municipal a décidé de changer les tondeuses à gazon, achetées en 2010, qui par ailleurs commencent à donner des signes de fatigue.

Une tondeuse autoportée a été livrée mercredi 15 juin munie d'une attache pour accrocher une remorque.



Cette tondeuse pourra tracter la remorque dans laquelle Jérémy aura placé la petite tondeuse, la débroussailleuse, le souffleur et le désherbeur thermique.

Un gain de temps pour une meilleure efficacité et surtout, la suppression des déplacements vers le site de Suez avec le tracteur pour évacuer les résidus de tonte.

Coût de l'investissement 6 885,83 € HT pour les deux tondeuses et la remorque.

Dotation Chevreuse



Les élèves de Dombrot-sur-Vair et Mandres-sur-Vair ont reçu le traditionnel livre pour les vacances.

Prix littéraire "La plume de Vair"



Le 32ème prix littéraire a été remis à Madame Delphine Arnould pour son roman "Idavoll, le bouclier d'Eira"

SALLE MULTI-ACTIVITES



Coût d'objectif : 1 864 349,50 € HT

SUBVENTIONS :

DETR : 240 000 €

Conseil Régional : 100 000 €

Conseil Départemental : 23 000 €

Climaxion : 7 000 €

DSIL : en attente

CAF : en attente

FINANCEMENT : 1 864 349,50 € HT

Emprunt : 1 000 000 €

Subventions : 490 000 €

Autofinancement : 494 341,50 €

(provisoire)

L'appel d'offres est lancé et le retour des plis est prévu fin juillet.

Les évènements politiques sur la scène mondiale entraînent des tensions sur la fourniture des matières premières.

C'est pourquoi le conseil municipal ne décidera de la construction de cette salle multi-activités, qu'après avoir pris connaissance des offres des entreprises.

Arrêté municipal



La vitesse est limitée à 50 km/h sur la route reliant Mandres-sur-Vair à Norroy-sur-Vair et le tonnage des véhicules est limité à 3,5 t.

Le Maire de Norroy-sur-Vair a pris le même arrêté.



Bloc-Notes

Mairie de Mandres

☎ : 03.29.08.91.40.

✉ : mairie.mandres.sur.vair@orange.fr

site : www.mandressurvoir.fr

Horaires d'ouverture

Lundi de 15h30 à 17h30

Mercredi de 10h00 à 12h00

Vendredi de 10h00 à 12h00

Com-Com Terre d'eau

☎ : 03.29.08.38.39. (secrétariat)

Syndicat des eaux de Bulgnéville

☎ : 03.29.09.10.89. (secrétariat)

☎ : 06.72.21.92.74. (dépannage)

✉ : syndicatdeseaux@gmail.com

AGENDA

14 juillet : 142^{ème} distribution du litre de vin

14 août : organisation d'un tournoi de pétanque et divers jeux sur l'aire de convivialité

Fermeture du secrétariat de mairie :

du 27 juin au 1er juillet inclus

du 8 août au 26 août inclus

Le Maire